



COLLOQUE MARDI 26 NOVEMBRE 2019

« SÉPARATIONS CONJUGALES CONFLICTUELLES : QUELLES MALTRAITANCES POUR L'ENFANT ? »



Intervenants

Michel DELAGE – Marie BRUNEAU
Marc JUSTON – Catherine VASSELIER

De 09h00 à 17h30

Palais Neptune - TOULON

PROGRAMME

A partir de 08H00	Accueil des participants
09h00 - 09h30	Introduction
09h30 - 10h30	MICHEL DELAGE - <i>Séparation conjugale et parentalité : quels détachements pour quelles collaborations ?</i> Psychiatre militaire, thérapeute familial, professeur agrégé du Service de santé des Armées. Il a dirigé le service de psychiatrie de l'Hôpital des Armées Ste Anne à Toulon, de 1978 à 2003. Il assure actuellement une consultation dans cet hôpital et à l'Association « Vivre en famille » à La Seyne sur Mer.
10h30 - 10h45	PAUSE
10h45 - 11h45	MARIE BRUNEAU - <i>Place et position de l'enfant dans les séparations</i> Psychologue clinicienne – Directrice de l'Association « AVRE » à La Garde.
11H45 - 12h30	Débat avec les participants
12h30 - 14h00	DÉJEUNER LIBRE
14h00 - 15h00	MARC JUSTON - <i>Les séparations parentales conflictuelles. Enfant roi, Enfant proie</i> Juge aux Affaires familiales - Président du Tribunal de Grande Instance de Tarascon. Spécialiste en médiation.
15h00 - 15H15	PAUSE
15h15 - 16h15	CATHERINE VASSELIER – NOVELLI - <i>L'expertise psychologique familiale : une aide à la décision dans l'intérêt de l'enfant.</i> Psychologue clinicienne – Psychothérapeute - Traitement du traumatisme - Membre de l'Association Européenne de Thérapie Familiale (E.F.T.A.) et de la Société Française de Thérapie Familiale. (S.F.T.F.). Responsable du centre de formation LA DURANCE à Marseille.
16h15 - 17h30	Débat avec les participants